



AVIS DE DEMANDE DE PROPOSITIONS DE SERVICES N°004/2017-PNUD

Date : 27 avril 2017

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR L'ELABORATION DU NOUVEAU DOCUMENT DE PROJET (PRODOC) SUR L'INTEGRATION DES LIENS PAUVRETE-ENVIRONNEMENT AU BURKINA FASO (2018-2022).

Pays : Burkina Faso

Durée de réalisation : 40 jours ouvrables sur 4 mois

Lieu d'affectation : Ouagadougou

Votre soumission devra être déposée à l'adresse suivante :

Programme des Nations Unies pour le développement

Secrétariat des opérations du PNUD, 4^{ème} étage, porte 417

Immeuble des Nations Unies, Koulouba

(Secteur 4) 01 BP 575 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Téléphone : (226) 25.30.67.62/63.64

Par email : offres.burkina@undp.org

Au plus tard : **10 mai 2017 à 12h**

Les propositions, adressées au Directeur Pays Adjoint/ Opérations, doivent être déposées sous pli fermé A l'adresse ci-dessus, avec la mention « **DPS N°004/2017-PNUD : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR L'ELABORATION DU NOUVEAU DOCUMENT DE PROJET (PRODOC) SUR L'INTEGRATION DES LIENS PAUVRETE-ENVIRONNEMENT AU BURKINA FASO (2018-2022)** ».

La proposition technique devra comprendre : Une brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée (5 pages maximum), une note de compréhension des tdrs, la méthodologie d'intervention ainsi que le programme de travail de la consultance, un curriculum vitae incluant au moins deux (02) références (inclure les adresses emails) et un formulaire P11, disponible sur le site du PNUD Burkina.

La proposition financière sous forme de montant forfaitaire incluant les honoraires du consultant (détaillant le montant des indemnités journalières (s'il y a lieu), le nombre de jours de travail prévus et les frais divers.

Les propositions technique et financière doivent être soumises dans des enveloppes séparées.

Les demandes de clarifications devront être transmises uniquement par écrit à l'adresse suivante : procurement.burkina@undp.org

Mission

La principale mission du consultant national est d'élaborer le PRODOC basé sur la note conceptuelle du projet et conforme au format du PNUD. Ce PRODOC doit intégrer les principaux commentaires et suggestions des principales parties prenantes : ministère délégué en charge du budget, PNUD Burkina Faso, IPE Afrique et le consultant international

Principales tâches et responsabilités

1. Etendue du travail

Objectif

De manière spécifique, les composantes clés du projet devraient :

- i) Mettre l'accent sur la réduction de la pauvreté, notamment dans une perspective multidimensionnelle en appuyant le gouvernement à élaborer des politiques, plans, stratégies, programmes/projets et budgets qui améliorent la croissance économique et réduisent la pauvreté et les impacts négatifs sur l'environnement ;
- ii) Augmenter les investissements favorables aux pauvres et sensibles au genre pour l'utilisation durable de l'environnement et des ressources naturelles. Ces investissements peuvent provenir des recettes (taxes, fonds,), des budgets, des fonds privés et mondiaux pour l'environnement¹.

Le projet proposé devrait s'appuyer sur les réalisations et les leçons tirées : i) des phases précédentes du projet IPE-Burkina Faso ; ii) autres programmes et projets en cours ou clos qui influencent les politiques et/ou interviennent sur le terrain et recommandés pour la mise à l'échelle.

Le processus d'élaboration du PRODOC doit être participatif et consultatif. Le consultant national veillera à ce que toutes les parties prenantes (ministères et autres institutions nationales, PTFs, OSC, secteur privé, associations communautaires, collectivités locales,) soient consultées et également invitées à participer à des séances de travail en groupe ou à des ateliers.

Tâches

Pour y arriver, le consultant doit s'acquitter des tâches suivantes :

- i) Passer en revue toute documentation sur les programmes et projets en cours ou clos pertinents, y compris les rapports techniques disponibles au niveau du projet IPE Burkina Faso et sur le lien : www.unpei.org, les rapports annuels, la stratégie de pérennisation des acquis Pauvreté-Environnement afin d'identifier les réalisations, les leçons apprises et les initiatives pour accélérer et mettre à l'échelle ;
- ii) Passer en revue le plan de développement national, les stratégies sectorielles et les budgets, ainsi que les rapports et les documents des Agences des Nations Unies (UNDAF, UNDAP, CPD, etc.) et des PTFs afin d'identifier les opportunités et les gaps pour ce projet ;
- iii) Consulter toutes les parties prenantes concernées (ministères et autres institutions nationales, PTFs, OSC, secteur privé, associations communautaires, collectivités locales, etc.) afin de cerner les besoins et les priorités ainsi que les potentielles sources de cofinancement du projet. La possibilité que le projet soit une composante d'un programme du PNUD est à étudier.
- iv) Assister le consultant international à élaborer la note conceptuelle, en particulier dans l'évaluation des besoins (*needs assessment*) qui prend en compte les aspects politiques, institutionnels, sociaux,

¹ Par exemple le fonds vert pour le climat, le fonds pour l'environnement mondial, ...

économiques et environnementaux en lien avec les questions Pauvreté-Environnement au Burkina Faso. Cette évaluation des besoins doit identifier les problèmes, ensuite les gaps et enfin les priorités pour les (problèmes) résoudre (voir directives sur l'évaluation des besoins).

- v) Accompagner le consultant international lors des rencontres avec les parties prenantes et l'assister à faciliter l'atelier de priorisation. Cet atelier de priorisation d'une journée regroupera 12-15 personnes clés qui représentent les différentes parties prenantes (institutions nationales, PTFs, secteur privé, OSC, IPE-Burkina Faso et IPE Afrique, etc) ;
- vi) Assister le consultant international dans l'élaboration de la note conceptuelle du projet qui doit inclure : a) l'évaluation des besoins ; b) la stratégie du projet, y compris sa théorie du changement (ToC) ; c) le cadre des ressources et des résultats.
- vii) Présenter la note conceptuelle lors de la réunion d'examen du projet au PNUD (CLEP).

Qualification/Profil :

Qualification académique :

- Un diplôme de troisième cycle en environnement, ou en gestion des ressources naturelles, ou en économie ou dans un domaine connexe.

Expérience professionnelle :

- Minimum de 10 ans d'expérience professionnelle dans la conception et la formulation de documents de projets, la gestion et le suivi/ évaluation des projets/programmes ou de renforcement des capacités ;
- Forte expertise dans les domaines thématiques de la réduction de la pauvreté, du genre et de la gestion durable des ressources naturelles et du changement climatique ;
- Excellente compréhension de l'économie nationale et d'une approche intégrée des processus de développement à travers les politiques nationales, les stratégies sectorielles et la budgétisation du secteur public ;
- Connaissance approfondie des institutions gouvernementales, du PNUD et du système des Nations Unies, des organisations de la société civile, et collaboration avec les institutions nationales sur les questions liées à l'environnement, à la gestion des ressources naturelles, à la réduction de la pauvreté, à la résilience au changement climatique, à l'économie verte, aux modes de consommation et de production durables, à la gestion durable des terres et des eaux.
- Avoir des expériences similaires dans le contexte du Burkina Faso, ou dans la région, et de préférence avec les agences de l'ONU ;
- Excellentes aptitudes en communication, capacité à exprimer des idées de manière claire, concise et efficace, tant oralement que par écrit ;
- Maîtrise du français. La connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire.

Seuls les consultants ayant obtenu une note technique d'au moins 70 points/100, verront leurs offres financières ouvertes. Cette note technique sera pondérée à 70%.

Corneille Agossou
Représentant Résident a.i.

Signature :



Date : 27/04/2017